

Découvrir

L'œuvre du mois

Avril 2015



Stéthoscope de Laennec

vers 1820, bois
46,5 x 68,5 x 138,5 cm



ill. 1

René-Théophile-Hyacinthe Laennec

" Par ses observations précises et contrôlées, il a fait de la clinique une véritable science ayant ses méthodes propres, sa rigueur, son objectivité." Bariéty

Né à Quimper d'une dynastie d'avocats, René-Théophile-Hyacinthe Laennec (ill. 1) doit sa vocation à son oncle, médecin à l'Hôtel-Dieu de Nantes, à qui il est confié après le décès de sa mère.

Laennec débute ses études à l'école de médecine de Nantes avant de partir à Paris en 1801 où il reçoit notamment l'enseignement de Nicolas Corvisart des Marets puis de Guillaume Dupuytren. Auprès de ces maîtres, il est remarqué pour ses aptitudes à l'observation systématique. En 1804, Laennec présente sa thèse sur « La doctrine hippocratique appliquée à la médecine pratique ».

Pour des raisons financières et politiques, Laennec doit se

consacrer à une pratique privée, à Paris pendant près de dix ans. Ce n'est qu'en 1816 qu'il est nommé à l'hôpital Necker où il développe ses recherches sur les maladies pulmonaires et cardiaques.

Travaillant en grande proximité avec les patients, il est atteint d'une maladie pulmonaire. Il doit interrompre ses recherches et meurt prématurément le 13 août 1826, à l'âge de 44 ans, dans son manoir familial de Kerlouanec, en Bretagne.

Si Laennec est aujourd'hui considéré comme l'un des fondateurs de la médecine clinique, c'est pour avoir jeté les bases de l'auscultation moderne et inventé l'instrument qui la facilite : le stéthoscope.

En signe de reconnaissance, en 1879, l'Assistance Publique, renomme l'hospice des Incurables : hôpital Laennec.



ill. 2

Ecouter pour comprendre : l'invention du stéthoscope

"Le diagnostic des maladies de la poitrine, on sait combien cette partie de la doctrine médicale est hérissée de difficultés. Renfermés dans une sorte de cage osseuse, les viscères thoraciques ne peuvent en aucune manière être palpés. La vue ne fournit sur les affections que des données équivoques ... Qu'il est difficile de guérir les maladies du poumon ! Mais combien plus difficile encore de les reconnaître et d'en prévoir l'issue d'une manière certaine ... " Laennec, "Journal de Médecine et de Pharmacie", 1^{er} avril 1801.

Pour Laennec, cette difficulté trouve sa solution en 1816 avec l'invention du stéthoscope (ill. 2).

Selon l'anecdote rapporté par Granville, stagiaire à l'hôpital Necker, Laennec eut l'idée de cet instrument en regardant jouer des enfants dans la cour du Louvre. Alors qu'un enfant grattait une poutre, le second, l'oreille collée au bois, écoutait les sons transmis. De retour auprès d'une patiente dont la corpulence empêchait un diagnostic par percussion, Laennec se souvient de sa promenade au Louvre. La pudeur lui interdisant de poser directement son oreille sur la poitrine de sa patiente, il utilise alors un rouleau de papier comme intermédiaire. Les sons du cœur et des respirations lui parviennent ainsi avec netteté.

A partir de ce constat, Laennec développe plusieurs prototypes de ce qu'il nomme d'abord pectoriloque puis stéthoscope. A terme, l'outil se présente sous la forme d'un cylindre de bois percé en son centre, avec une extrémité évasée en forme d'entonnoir. Afin de faciliter le transport, l'instrument était démontable (ill.5).

De nombreuses améliorations sont apportées durant plus d'un siècle et demi à cet instrument :



ill. 3

le stéthoscope à tube flexible est inventé dès les années 1830 alors qu'il faut attendre 1852 pour l'inauguration de l'auscultation biauriculaire.

L'instrument le plus répandu aujourd'hui (ill.5) est créé par le cardiologue américain David Littmann dans les années 1960.

Devenu symbole d'une profession, l'instrument est aujourd'hui remis en question ; il est progressivement remplacé par des échographes portatifs de petites dimensions. Ils permettent une visualisation immédiate de l'intérieur du corps, et facilitent le diagnostic du médecin.



ill. 4



ill. 5

Création de la médecine clinique moderne

Grâce à l'invention du stéthoscope, Laennec dispose d'un instrument (ill. 3) qui enrichit de manière considérable les possibilités du diagnostic. L'invention technique du stéthoscope était remarquable mais le génie de Laennec repose également sur sa méthode d'analyse des affections pleuropulmonaires qui mettent un terme à plusieurs siècles de doctrine empirique, non vérifiable.

Les recherches de Laennec au sein de l'hôpital lui permettent d'étudier les différents états cliniques sur les patients vivants puis de valider ses constatations par autopsie. Il enregistre, compare, nomme les bruits et synthétise avec une rigueur scientifique ses découvertes. Ce travail est rassemblé dans son "Traité d'auscultation médiate", publié en 1819. Dans cet ouvrage fondamental, Laennec établit les bases d'une nosologie (classification des maladies) en confrontant avec rigueur les signes et les lésions des maladies pulmonaires et cardiaques.



ill. 6

A voir aussi dans les collections du musée

Le stéthoscope de Laennec, objet capital de l'histoire de la médecine a rejoint tardivement les collections du musée. C'est seulement en 2009 que l'instrument est inscrit à l'inventaire, après un transfert du musée des moulages de l'hôpital Saint-Louis. Il s'agit d'un des rares exemples du premier modèle de stéthoscope, réalisé par Laennec.

Le musée de l'AP-HP conserve également des stéthoscopes à usage obstétrical. Lejumeau de Kergaradec, ami de Laennec est le premier à adapter les recherches sur l'auscultation à ce domaine. Dans son "Mémoire sur l'auscultation appliqué à l'étude de la grossesse" paru en 1822, il démontre la possibilité de s'assurer de la vie fœtale par l'écoute du rythme cardiaque. L'auscultation du cœur fœtal lui permet également de comprendre la position et de reconnaître la jumeau.

Ces travaux passent relativement inaperçus en France et il faut attendre près de vingt ans et la thèse de Jean Depaul pour que l'auscultation fœtale soit reconnue. Divers modèles de stéthoscopes obstétricaux voient alors le jour jusqu'à la mise au point dans les années 1880 du stéthoscope « trompette » d'Adolphe Pinard (ill.7) Cet instrument est resté le moyen de surveillance le plus utilisé jusque dans les années 1980 avec la diffusion d'appareils électroniques destinés à l'enregistrement continu du rythme cardiaque.



ill. 7

Ouvrages de références

- HERZBERG Nathaniel, «*Stéthoscope : il n'a plus le monopole du cœur*», Le Monde, 24.11.2014, - www.lemonde.fr
- GRMEK Mirko D., *Histoire de la pensée médicale en Occident*.1996. Seuil.
- HUTIN Jean-François, *L'examen clinique à travers l'histoire*, 2006, Editions Glyphe.
- LEJUMEAU DE KERGARADDEC, «*Mémoire sur l'auscultation appliqué à l'étude de la grossesse*», publié en 1822.
- LEBRUN François, *Se soigner autrefois : Médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*.1995. Points Histoire
- SOUNIA Jean-Charles, *Histoire de la Médecine et des Médecins*. 1991. Larousse.
- SUBTIL Etienne, *René Théophile Laennec*. 2004. L'Harmattan
- VALENTIN Michel (ss la dir.) «*Laennec, inventeur de l'auscultation 1781-1826.*» 1981

Œuvres présentées

- Couverture : *Stéthoscope de Laennec, Médical, 1820, 31.8 x 4 cm, (AP 2009.6.1)*
- ill. 1: Portrait de Laennec, lithographie, 1896, (AP 96.18.2.75)
- ill. 2 : Stéthoscope de Laennec, *Médical, 1820, 31.8 x 4 cm, (AP 2009.6.1)*
- ill. 3 : (Détails) *L'auscultation, Th.Chartran, Estampe/ Gravure, 60 x50 cm, (AP 2055)*
- ill. 4 : Portrait de Laennec, Lege, Estampe/Gravure, 18x12 cm, (AP 1533)
- ill. 5 : Stéthoscope, fin du XXe siècle, Japon, 56 x 4.5 x 11 cm, (CA 2007.0.5)
- ill.6 : *L'auscultation (la contre visite)*, Peinture à l'huile, 120 x 345 cm, (AP 1823)
- ill. 7 : Stéthoscope de Pinard, XXe siècle, 16 x 5.3 cm, (AP 2007.1.2)